



Derwent Paint Pan

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 29-11-2022
Date de révision: 06-02-2024

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2020/878

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale

Derwent Paint Pan

Code du produit.

Ensembles:

2302636, 2306243 (Inktense Paint Pan Set of 12 Palette #1),
2305789, 2306244 (Inktense Paint Pan Set of 12 Palette #2),
2305544 (Inktense Paint Pan Set of 12 Palette #2 (old)),
2305545, 2306318 (Inktense Paint Pan Set of 24),
2305657, 2306246 (Metallic Paint Pan Set of 12),
2305768 (A4 Watercolour Pad + Inktense Paint Pan Set of 12),
2305790, 2306242 (Graphitint Paint Pan Set of 12),
2305865, 2306247 (Pastel Shades Paint Pan Set of 12),
2305866, 2306245 (Line & Wash Paint Pan Set of 12),
2305872, 2306249 (Tinted Charcoal Paint Pan Set of 12),
2305903, 2306248 (Shade & Tone Mixed Media Set)
2305948 (Metallic Mixed Media Set),
2305949 (Graphitint Mixed Media Set),
2306179 (Metallic Paint & Black Pad Set)
2306223, 2306231 (Paint Test and Try)

Couleurs individuelles:

2302623 (Inktense Paint Pan Sun Yellow),
2302624 (Inktense Paint Pan Mango),
2302625 (Inktense Paint Pan Poppy Red),
2302626 (Inktense Paint Pan Dark Plum),
2302627 (Inktense Paint Pan Mid Ultramarine),
2302629 (Inktense Paint Pan Bright Blue),
2302630 (Inktense Paint Pan Racing Green),
2302631 (Inktense Paint Pan Teal Green),
2302632 (Inktense Paint Pan Kiwi),
2302633 (Inktense Paint Pan Burnt Yellow Ochre),
2302634 (Inktense Paint Pan Natural Brown),
2302635 (Inktense Paint Pan Ink Black),
2305546 (Inktense Paint Pan Refill Sherbet Lemon),
2305547 (Inktense Paint Pan Tangerine),
2305548 (Inktense Paint Pan Scarlet),
2305549 (Inktense Paint Pan Fuchsia),
2305550 (Inktense Paint Pan Navy Blue),
2305551 (Inktense Paint Pan French Ultramarine),
2305552 (Inktense Paint Pan Turquoise),
2305553 (Inktense Paint Pan Ionian Green),
2305554 (Inktense Paint Pan Light Olive),
2305555 (Inktense Paint Pan Red Oxide),
2305556 (Inktense Paint Pan Sepia Ink),
2305557 (Inktense Paint Pan Antique White),



Derwent Paint Pan

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 29-11-2022
Date de révision: 06-02-2024

2305659 (Metallic Paint Pan Silver),
2305660 (Metallic Paint Pan Graphite),
2305661 (Metallic Paint Pan Pale Gold),
2305662 (Metallic Paint Pan Gold),
2305663 (Metallic Paint Pan Sunset),
2305664 (Metallic Paint Pan Green),
2305665 (Metallic Paint Pan Blue),
2305666 (Metallic Paint Pan Ice Blue),
2305667 (Metallic Paint Pan Purple),
2305668 (Metallic Paint Pan Pink),
2305669 (Metallic Paint Pan Red),
2305670 (Metallic Paint Pan Lime Gold),
2305775 (Inktense Paint Pan Cherry),
2305776 (Inktense Paint Pan Bright Orange),
2305777 (Inktense Paint Pan Violet),
2305778 (Inktense Paint Pan Hookers Green),
2305779 (Inktense Paint Pan Paynes Grey),
2305791 (Graphitint Paint Pan Port),
2305792 (Graphitint Paint Pan Juniper),
2305793 (Graphitint Paint Pan Aubergine),
2305794 (Graphitint Paint Pan Dark Indigo),
2305795 (Graphitint Paint Pan Steel Blue),
2305796 (Graphitint Paint Pan Ocean Blue),
2305797 (Graphitint Paint Pan Slate Green),
2305798 (Graphitint Paint Pan Green Grey),
2305799 (Graphitint Paint Pan Meadow),
2305800 (Graphitint Paint Pan Russet),
2305801 (Graphitint Paint Pan Autumn Brown),
2305802 (Graphitint Paint Pan Graphite Grey),
2305904 (Pastel Paint Pan Lemon),
2305905 (Pastel Paint Pan Peach),
2305906 (Pastel Paint Pan Coral Pink),
2305907 (Pastel Paint Pan Pink Flamingo),
2305908 (Pastel Paint Pan Orchid Pink),
2305909 (Pastel Paint Pan Lavender),
2305910 (Pastel Paint Pan Cornflower),
2305911 (Pastel Paint Pan Turquoise),
2305912 (Pastel Paint Pan Mint),
2305913 (Pastel Paint Pan Artichoke),
2305914 (Pastel Paint Pan Storm Grey),
2305915 (Pastel Paint Pan Silver Blue),
2305928 (Tinted Charcoal Paint Pan Dark Moss),
2305929 (Tinted Charcoal Paint Pan Forest Pine),
2305930 (Tinted Charcoal Paint Pan Driftwood),
2305931 (Tinted Charcoal Paint Pan Mountain Blue),
2305932 (Tinted Charcoal Paint Pan Ocean Deep),
2305933 (Tinted Charcoal Paint Pan Thistle),
2305934 (Tinted Charcoal Paint Pan Glowing Embers),



Derwent Paint Pan

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 29-11-2022
Date de révision: 06-02-2024

2305935 (Tinted Charcoal Paint Pan Burnt Embers),
2305936 (Tinted Charcoal Paint Pan Burnt Earth),
2305937 (Tinted Charcoal Paint Pan Natural),
2305938 (Tinted Charcoal Paint Pan Dark),
2305939 (Tinted Charcoal Paint Pan White),
2305943 (Inktense Paint Pan Sepia (Red)),
2305944 (Inktense Paint Pan Venetian Red),
2305945 (Inktense Paint Pan Sanguine),
2305946 (Inktense Paint Pan Mars Orange),

N° CAS Non applicable.
N° CE Non applicable.
No. D'Enregistrement d'REACH Pas connu.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Peindre des casseroles à usage créatif et artistique.
Utilisations Déconseillées Pas connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
Identification de la société ISABERG RAPID AB
Box 115, SE-335 03 Hestra, Suède
Téléphone +46 370 339 500
Email informationeurope@acco.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Entreprise +46 370 339 500 (09:00 - 17:00)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Derwent Paint Pan
Pictogramme(s) de Danger Aucun.
Mention(s) d'Avertissement Aucun.
Mention(s) de Danger Aucun.
Mention(s) de mise en garde Aucun.

2.3 Autres dangers

Lors de l'utilisation, les couleurs peuvent provoquer une réaction allergique cutanée et/ou de graves lésions oculaires.
Lors de l'utilisation, la couleur peut entraîner une irritation de la peau.

2.4 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Articles pour impression et écriture: Derwent Paint Pan

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Derwent Paint Pan

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 29-11-2022
Date de révision: 06-02-2024

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	N° CE / No. D'Enregistrement d'REACH	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
Kaolin	1332-58-7	310-194-1	<80	Non classé	Aucun
Substances présentes à l'état naturel	999999-99-4	310-127-6	<50	Non classé	Aucun
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	215-691-6 01-2119529248-35-XXXX	<5	Non classé	Aucun
Quartz	14808-60-7	238-878-4	<2	Non classé	Aucun
Oxyde dipotassique	12136-45-7	235-227-6 01-2120109032-77-XXXX	<2	Skin Corr. 1A H314 Eye Dam. 1 H318	GHS05
Oxyde disodique	1313-59-3	215-208-9 01-2120759517-43-XXXX	<2	Skin Corr. 1B H314 EUH014	GHS05
Oxyde de calcium	1305-78-8	215-138-9 01-2119475325-36-XXXX	<1	Skin Irrit. 2 H315 Eye Dam. 1 H318 STOT SE 3 H335	GHS05 GHS07
Le dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5 01-2119489379-17-XXXX	<1	Non classé	Aucun
Oxyde de magnésium	1309-48-4	215-171-9	<1	Non classé	Aucun
Dioxyde de carbone	124-38-9	204-696-9	<0.05	Press. Gas (Comp.) H280	GHS04
Oxyde de manganèse	1344-43-0	215-695-8 01-2119446291-44-XXXX	<0.05	Non classé	Aucun
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5	220-120-9 01-2120761540-60-XXXX	<0.02	Acute Tox. 4 H302 Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Dam. 1 H318 Aquatic Acute 1 H400	GHS05 GHS07 GHS09
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5 01-2119457892-27-XXXX	<0.005	Skin Corr. 1A H314	GHS05
Pentoxyde de phosphore	1314-56-3	215-236-1 01-2119489912-25-XXXX	<0.003	Skin Corr. 1A H314	GHS05
Les pigments:					
Trioxyde de fer	1309-37-1	215-168-2 01-2119457614-35-XXXX	<80	Non classé	Aucun
Noir de Carbone	1333-86-4	215-609-9 01-2119384822-32-XXXX	<20	Non classé	Aucun
Phtalocyanine de cuivre Polychloro	1328-53-6	215-524-7 01-2119459333-39-	<20	Non classé	Aucun

		XXXX			
Poudre d'aluminium (stabilisée)	7429-90-5	231-072-3 01-2119529243-45-XXXX	<20	Flam. Sol. 1 H228 Water-react. 2 H261	GHS02
Alcools en C16-18 éthoxylés	68439-49-6	500-212-8	<5	Eye Irrit. 2 H319	GHS07
Alcools C6-12 éthoxylés	68439-45-2	614-481-5	<3	Acute Tox. 4 H302 Eye Dam. 1 H318	GHS05 GHS07

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	Les limites de concentration spécifiques		Facteur-M	ETA
Alcools C6-12 éthoxylés	68439-45-2				Acute Tox. 4 (H302) :500.000
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5	Skin Sens. 1	C>= 0.05 <= 100.00		Acute Tox. 4 (H302) :500.000
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Skin Corr. 1A	C>= 5.00 <= 100.00		
		Skin Corr. 1B	C>= 2.00 < 5.00		
		Skin Irrit. 2	C>= 0.50 < 2.00		
		Eye Irrit. 2	C>= 0.50 < 2.00		

Ne contient pas de substances vPvB non classées.

Contient une substance non classées avec une limite d'exposition sur un lieu de travail en Union. Cuivre (poussières), en Cu (999999-99-4) Poussière de Silice Cristalline (14808-60-7) Noir de carbone (1333-86-4) Cuivre (poussières), en Cu (1328-53-6) Kaolin (1332-58-7) Aluminium (trioxyde de di-) (1344-28-1) Fer (trioxyde de di-,fumées), en Fe (1309-37-1) Magnésium (oxyde de), fumées (1309-48-4) Titane (dioxyde de), en Ti (13463-67-7) Manganèse et composés inorganiques du manganèse (sous forme de manganèse) (1344-43-0)

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Voie d'exposition peu probable. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la Peau	Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.
Contact avec les yeux	En cas de contact direct avec les yeux, rincer abondamment à l'eau claire.
Ingestion	Voie d'exposition peu probable.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de recommandation particulière.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés	Comme approprié pour combattre un feu environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Rien de connu.



Derwent Paint Pan

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 29-11-2022
Date de révision: 06-02-2024

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut se décomposer par chauffage

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et éliminer selon Rubrique 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces réduits. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage Ambiante.
Temps limite de stockage Indéfini.
Matières incompatibles Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peindre des casseroles à usage créatif et artistique.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VLLT (VLEP 8 heures, ppm)	VLLT (VLEP 8 heures, mg/m³)	VLCT (ppm)	VLCT (mg/m³)	Remarque
Cuivre (poussières), en Cu	999999-99-4		1		2	
Silices cristallines (quartz)	14808-60-7		0.1			a
Poussière de Silice Cristalline	14808-60-7		0.1			CM, (7.1)
Sodium (hydroxyde de)	1310-73-2		2			
Noir de carbone	1333-86-4		3.5			
Aluminium (fumées de soudage)	7429-90-5		5			
Aluminium (métal)	7429-90-5		10			
Aluminium (pulvérulent)	7429-90-5		5			

Cuivre (poussières), en Cu	1328-53-6		1		2	
Kaolin	1332-58-7		10			
Aluminium (trioxyde de di-)	1344-28-1		10			
Fer (trioxyde de di-,fumées), en Fe	1309-37-1		5			
Calcium (oxyde de) fraction alvéolaire	1305-78-8		1		4	
Oxyde de calcium	1305-78-8		1		4	IOELV, (7.1)
Magnésium (oxyde de), fumées	1309-48-4		10			
Titane (dioxyde de), en Ti	13463-67-7		10			C2
Manganèse et ses composés fraction alvéolaire exprimé en manganèse	1344-43-0		0.05			
Manganèse et ses composés fraction inhalable exprimé en manganèse	1344-43-0		0.2			
Manganèse et composés inorganiques du manganèse (sous forme de manganèse)	1344-43-0		0.2			IOELV, (8.1)
Manganèse et composés inorganiques du manganèse (sous forme de manganèse)	1344-43-0		0.05			IOELV, (7.1)
Carbone (dioxyde de) (Dioxyde de carbone)	124-38-9	5000	9000			
Dioxyde de carbone	124-38-9	5000	9000			IOELV
Phosphore (pentaoxyde de di-)	1314-56-3		1			
Diphosphore pentode	1314-56-3		1			IOELV

Source Arrêté du 3 mai 2021 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives pour certains agents chimiques, La France

a La valeur limite concerne la fraction alvéolaire
CM Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents cancérigènes ou mutagènes.
(7.1) Fraction respirable
IOELV Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle
C2 Cancérigène de catégorie 2
(8.1) Fraction inhalable.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate.

8.2.2. Équipements de protection

individuelle



Protection des Yeux Non requis normalement.



Protection de la peau Non requis normalement. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.



Protection respiratoire Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.



Risques thermiques Non applicable.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Protection De L'environnement

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide.
Couleur	Variante
Odeur	Pas connu.
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas connu.
Inflammabilité	Pas connu.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Pas connu.
Point d'éclair	Pas connu.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de décomposition	Pas connu.
pH	Pas connu.
Viscosité Cinématique	Pas connu.
Solubilité	Solubilité (Eau) : Soluble dans l'eau. Solubilité (Autre) : Pas connu.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité et/ou densité relative	Pas connu.
Densité de vapeur relative	Pas connu.
Caractéristiques des particules	Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales.

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses



Derwent Paint Pan

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 29-11-2022
Date de révision: 06-02-2024

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et lumière solaire directe.

10.5 Matières incompatibles

Rien de connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ce matériau est peu susceptible de présenter un risque important dans des conditions d'utilisation et de manipulation normales.

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Los de l'utilisation, la couleur peut entraîner une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lors de l'utilisation, les couleurs peuvent causer de sérieux dommages aux yeux.
Données sur la sensibilisation de la peau	En cours d'utilisation, les colorants peuvent provoquer une réaction allergique cutanée.
Données sur la sensibilisation respiratoire	Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérogène.
Toxicité pour la reproduction	Pas de preuves d'effets de reproduction.
L'allaitement	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non attribué.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non attribué.
Danger par aspiration	Non classé.

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucun.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Peu toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'informations disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau. Le produit devrait être très mobile dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Rien de connu.

12.7 Autres effets néfastes

Pas connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer dans une décharge appropriée.

13.2 Autres informations

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non classé comme Polluant Marin.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas connu

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas connu

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements Européens - Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

Non indiqué

REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation

Non indiqué

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux de

Hydroxyde de sodium (1310-73-2), Alcools en C16-18 éthoxylés (68439-49-6), Poudre d'aluminium (stabilisée) (7429-90-5), Alcools C6-12 éthoxylés (68439-45-2), 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one (2634-33-5), Oxyde dipotassique (12136-45-7), Oxyde disodique (1313-59-3), Oxyde de calcium (1305-78-8), Pentoxyde de phosphore (1314-56-3)

Le plan d'action continu communautaire Noir de Carbone (1333-86-4), Le dioxyde de titane (13463-67-7) (CoRAP)

Règlement (UE) N° 2019/1021 du Parlement Européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants

Non indiqué

Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif à des substances qui

Non indiqué



Derwent Paint Pan

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 29-11-2022
Date de révision: 06-02-2024

appauvrissent la couche d'ozone
Règlement (CE) N° 649/2012 du
Parlement Européen et du Conseil
concernant les exportations et
importations de produits chimiques
dangereux

Non indiqué

Règlements nationaux

Wassergefährdungsklasse (Allemagne) WGK No. 3 (Très dangereux pour l'eau)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: 3, 8, 9, 12, 15, 16

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger

GHS02: SGH: Flamme
GHS04: SGH: Bouteille à gaz
GHS05: SGH: Corrosif
GHS07: SGH: Point d'exclamation
GHS09: SGH: Environnement

Classification des dangers

Flam. Sol. 1 : Matière solide inflammable, Catégorie 1
Water-react. 2 : Substance ou mélange qui, au contact de l'eau, émet des gaz inflammables, Catégorie 2
Press. Gas (Comp.) : Gaz sous pression, Gaz comprimé
Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, Catégorie 4
Skin Corr. 1A : Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 1A
Eye Dam. 1 : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Skin Irrit. 2 : Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1 : Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Aquatic Acute 1 : Dangereux pour l'environnement aquatique, Aigu, Catégorie 1
STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT un., Catégorie 3

Mention(s) de Danger

H228: Matière solide inflammable.
H261: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH014: Réagit violemment au contact de l'eau.

Acronyme

ETA : Estimations de la Toxicité Aiguë



Derwent Paint Pan

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 29-11-2022
Date de révision: 06-02-2024

CAS : Chemical Abstracts Service
CLP : Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
CE : Communauté Européenne
VLLT : Valeurs limites d'exposition à long terme
PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique

REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
VLCT : Valeur limite d'exposition à court terme
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable

Principales références bibliographiques Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
et les sources de données utilisées
pour élaborer la FDS

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. ISABERG RAPID AB ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. ISABERG RAPID AB n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.